DEJIC/EL

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL SIÉGEANT EN FORMATION DE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU MARDI 6 JUIN 2017 À 9h30

Sur convocations envoyées le dix-huit mai deux mille dix-sept, les membres du Comité Technique Intercommunal siégeant en formation de Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail se sont réunis le mardi six juin deux mille dix-sept à neuf heures trente à la Maison des Communes à PAU, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Président du Centre de Gestion

ÉTAIENT PRÉSENTS avec voix délibérative :

⇨ Représentants du collège des représentants des collectivités et des établissements publics :

- **M. HIRIART**, Maire de BIRIATOU,
- **M. AUSSANT**, Maire d'ARUDY,
- **M. DESSÉRÉ,** Maire de LEMBEYE,
- **M. BERNOS**, Maire d'AGNOS,
- **M. FINZI**, Maire de SAINT-CASTIN
- **M. GARCIA,** Maire d'ARTHEZ-DE-BÉARN,
- **M. VIGNAU,** Maire de BEUSTE,
- **M. CASAUBON**, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau,
- **Mme BAUCE**, Adjointe au Maire de LAGOS,

⇨ Représentants du collège des représentants du personnel :

- **Mme DESCLAUX**, A.T.S.E.M principal de 2ème classe à NAVAILLES-ANGOS (CGT),
- **Mme LABORDE,** Adjoint technique à IDRON (CFDT),
- **Mme BEBIOT**, Attaché à MONTARDON (SUD/LAB),
- **M. ANETAS,** Adjoint technique à LAHONCE (UNSA), remplaçant Mme LARRABURU-OXOBY,
- **M. LATCHERE,** Agent de maîtrise principal (FO) remplaçant Mme CARRERE.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS et non représentés :

⇨ Représentants titulaires du collège des représentants du personnel :

- **Mme MARION,** A.T.S.E.M. à AHETZE (CGT),
- **Mme DROUILLET**, A.T.S.E.M principal de 2ème classe à ARTIGUELOUVE (CGT),
- **M. DAULÉ,** Adjoint technique principal de 1ère classe à IDRON (CFDT),
- **Mme ETCHECAHARRETA**, Adjoint administratif principal de 2ème à ASCAIN (UNSA).

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

- M. MARCHAND, Directeur du Centre de Gestion,
- Mme WITTERKOËR-BÉNÉDIC, Responsable de la Direction Santé et conditions de travail,
- Mme LEBLANC, Consultante à la Direction Expertise juridique et instances consultatives.

CONFIDENTIEL

Le Président remercie les délégués pour leur participation à cette réunion du Comité Technique Intercommunal et souligne le retour de Mme DESCLAUX (CGT) parmi les représentants du personnel.

Mme BEBIOT (SUD et LAB) assure les fonctions de secrétaire de séance.

M. HIRIART remercie les délégués pour leur participation à cette réunion du Comité Technique Intercommunal siégeant en formation de Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail (CHSCT), en soulignant la forte implication du collège employeur.

Il rappelle la liste des dossiers inscrits à l'ordre du jour qui a fait l'objet de l'envoi d'un rapport succinct, puis d'un additif n° 1 :

I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CTI/CHSCT DU 11 AVRIL 2017 2

II. PRÉSENTATION DU COMPTE-RENDU DE LA VISITE DES LOCAUX À CASTETBON 2

III. PRÉSENTATION DES RÉFLEXIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE CONTINGENT D'AUTORISATIONS SPÉCIALES D'ABSENCE DES MEMBRES DU CHSCT 3

IV. PRÉSENTATION DE LA LETTRE DE MISSION DES AGENTS CHARGÉS DE LA FONCTION D'INSPECTION (ACFI) 3

V. PROPOSITION D'INTÉGRATION À TITRE EXPÉRIMENTAL D'UN MODULE SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LA FORMATION ITINÉRANTE SUR LE DOCUMENT UNIQUE 3

VI. QUESTIONS DIVERSES 3

A. DÉSIGNATION AU SEIN DU COMITÉ DE PILOTAGE RELATIF À L'ÉLABORATION DE LA NOMENCLATURE SUR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX : 3

B. FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT 4

I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CTI/CHSCT DU 11 AVRIL 2017

Conformément aux dispositions de l'article 56 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, le collège des représentants du personnel et le collège des représentants des collectivités et des établissements publics approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du CTI faisant fonction de CHSCT en date du 11 avril 2017.

II. PRÉSENTATION DU COMPTE-RENDU DE LA VISITE DES LOCAUX À CASTETBON

Le collège des représentants du personnel et le collège des représentants des collectivités et des établissements publics émettent chacun un avis favorable à l'unanimité sur les projets d'aménagements présentés par la commune de **CASTETBON.**

III. PRÉSENTATION DES RÉFLEXIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE CONTINGENT D'AUTORISATIONS SPÉCIALES D'ABSENCE DES MEMBRES DU CHSCT

Après débat, les deux collèges composant le Comité Technique Intercommunal siégeant en formation de Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail acceptent à l'unanimité qu'un nouveau groupe de travail se réunisse sur ce thème avec une composition identique à celle du groupe de travail initial.

IV. PRÉSENTATION DE LA LETTRE DE MISSION DES AGENTS CHARGÉS DE LA FONCTION D'INSPECTION (ACFI)

Le projet de lettre de mission des agents chargés de la fonction d'inspection est approuvé à l'unanimité par les deux collèges composant le CTI faisant fonction de CHSCT.

V. PROPOSITION D'INTÉGRATION À TITRE EXPÉRIMENTAL D'UN MODULE SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LA FORMATION ITINÉRANTE SUR LE DOCUMENT UNIQUE

L'intégration d'un module sur les risques psycho-sociaux dès la prochaine formation sur le document unique au mois de juin est approuvée à l'unanimité par les deux collèges composant le CTI faisant fonction de CHSCT.

VI. QUESTIONS DIVERSES

A. DÉSIGNATION AU SEIN DU COMITÉ DE PILOTAGE RELATIF À L'ÉLABORATION DE LA NOMENCLATURE SUR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX :

Mme DESCLAUX du syndicat CGT accepte de faire partie de ce groupe de travail.

B. FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT

Le collège des représentants du personnel et le collège des représentants des collectivités et des établissements publics émettent chacun un avis favorable à l'unanimité sur le fait que cette formation soit réalisée au Centre de Gestion par un ingénieur de la Direction Santé et condition de travail

Plus aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour ou appelée des délégués, la séance est levée à 10 heures 50.

LE PRÉSIDENT,

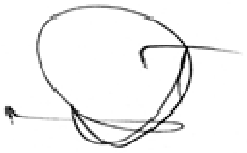

Michel HIRIART
Maire de BIRIATOU
Président de la Fédération Nationale
des Centres de Gestion